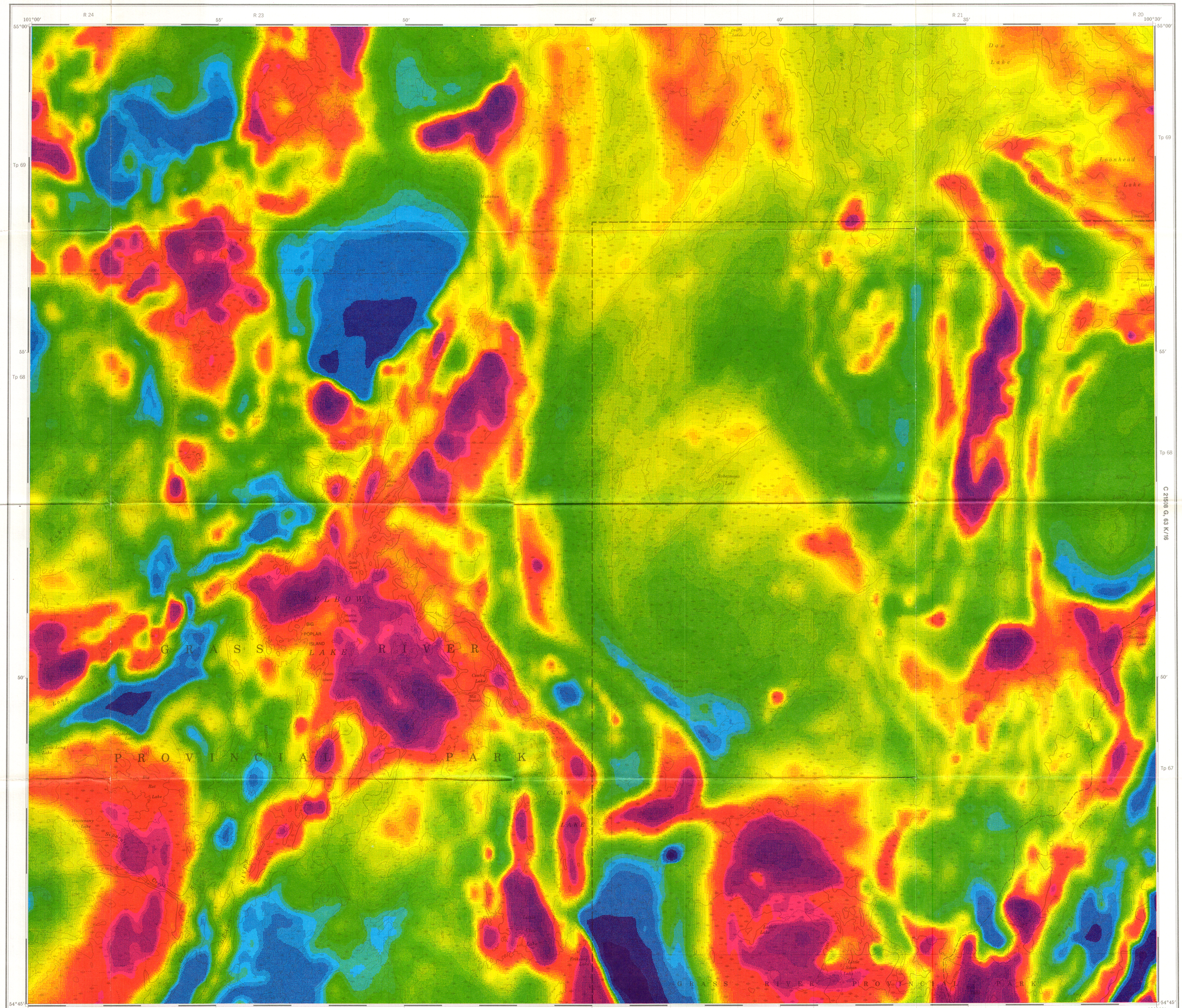

(1 gamma=1 nanotesla in S I units)
(1 gamma=1 nanotesla en unités S I)

800.0
500.0
300.0
200.0
100.0
75.0
50.0
25.0
0.0
-25.0
-50.0
-60.0
-70.0
-80.0
-90.0
-100.0
-110.0
-120.0
-130.0
-140.0
-150.0
-160.0
-170.0
-180.0
-190.0
-200.0
-210.0
-220.0
-230.0
-240.0
-250.0
-260.0
-270.0
-280.0
-290.0
-300.0
-350.0
-400.0

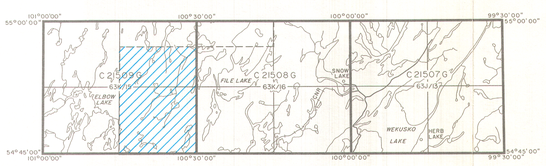

INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION

This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line data at the nodes of the regular grid covering the survey area. The gridded data (50m) was reinterpolated to a cell size of 0.04 cm. at the coloured map scale. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The data matrix was output on an Iris colour jet plotter to produce a colour field map identical to the one above. To permit colour printing, colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets.

La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatisées. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux noeuds d'une grille régulière couvrant la zone de levé. Les données tracées sur la grille (50m) ont été interpolées de nouveau pour correspondre aux carrés de 0,04 cm de côté à l'échelle des cartes en couleurs. Un code de couleurs a été attribué à chaque carré selon la valeur aéromagnétique de celui-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. La matrice de données a été placée sur un traceur à jet de couleurs Iris afin de donner une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.

MAGNETIC ANOMALY MAP (RESIDUAL TOTAL FIELD)
CARTE DES ANOMALIES MAGNÉTIQUES (CHAMP RÉSIDUEL TOTAL)

MAP C 21509 G CARTE

ELBOW LAKE
MANITOBA

SCALE 1:50,000 ÉCHELLE 1/50 000

Kilometre 0 1.0 2.0 3.0 4.0 5.0 6.0 7.0 8.0 Kilometres

Contribution to Canada-Manitoba Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.
Contribution à l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur l'Exploitation minérale 1984-1989 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Kenting Earth Sciences International Ltd. using a Piper Navajo aircraft (registration C-FFRY). Two 0.005 gamma resolution self-orienting cesium vapour magnetometers are mounted in the twin tail booms of the survey aircraft and are vertically separated by 1.83 metres. The flight altitude was 150m mean terrain clearance. The average flight line spacing was 300m. Control lines were flown at an average spacing of 5km. Doppler navigation data tied to film fiducials recovered from a vertically mounted 35mm camera established the flight path of the survey aircraft. Satellite navigation data (G.P.S.) were used where available, especially over large bodies of water.

The base used for this map was obtained from a 1:50,000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

After editing the survey data, the intersections of traverses and control lines are established, and the differences in their magnetic values are computer analyzed and manually checked to obtain the level network. Then the corrected total field values from the upper magnetometer were interpolated on a 50m grid and contoured. The Provisional Geomagnetic Reference Field (P.G.R.F.): west of 100°45′W and north of 54°57′N, 1985.9; east of 100°45′W and south of 54°57′N, 1988.7, has been removed.

WEST OF 100°45′W AND NORTH OF 54°57′N:

This airborne survey was carried out by Kenting Earth Sciences Limited between October 1985 and February 1986. Digital compilation, gridding and plotting was carried out by Kenting Earth Sciences Limited.

EAST OF 100°45′W AND SOUTH OF 54°57′N:

This airborne survey was carried out by Kenting Earth Sciences International Ltd. during July and August 1988. Digital compilation, gridding and plotting was carried out by Kenting Earth Sciences International Ltd.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées durant un levé aéromagnétique au gradiomètre, réalisé par Kenting Earth Sciences International Ltd., au moyen d'un aéronef du type Piper Navajo, immatriculé C-FFRY. Deux magnétomètres à vapeur de césium, d'une résolution de 0,005 gamma, à orientation automatique et séparés verticalement d'une distance de 1,83m sont montés dans deux longerons jumelés de la queue de l'aéronef utilisé. L'altitude du vol était de 150m hauteur moyenne au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 5km. Les trajectoires de vol de l'aéronef utilisé ont été établies à l'aide de données de navigation par effet doppler contrôlées par le recouvrement des repères sur film provenant d'une caméra de 35mm montée verticalement. Lorsqu'elles étaient disponibles, des données de navigation par satellite (P.S.G.) ont été utilisées, surtout au-dessus de grandes étendues d'eau.

La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique 1/50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Une fois les données du levé vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ont été établies; les différences de leurs valeurs magnétiques ont été analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Ensuite les valeurs corrigées du champ total du magnétomètre supérieur ont été interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50m de côté et ensuite des courbes magnétiques ont été produites. Le champ géomagnétique provisionnel de référence (C.G.P.R.) calculé pour : 1985,9 à l'ouest de la longitude 100°45′ et au nord de la latitude 54°57′ et le calcule pour 1988,7 : à l'est de la longitude 100°45′ et au sud de la latitude 54°57′ a été soustrait du champ total.

À L'OUEST DE LA LONGITUDE 100°45′ ET AU NORD DE LA LATITUDE 54°57′:

Ce levé aéroporté a été effectué par Kenting Earth Sciences Limited d'octobre, 1985 à février 1986. La compilation informatisée, la grille et le traçage ont été faits par Kenting Earth Sciences Limited.

À L'EST DE LA LONGITUDE 100°45′ ET AU SUD DE LA LATITUDE 54°57′:

Ce levé aéroporté a été effectué par Kenting Earth Sciences International Ltd. de juillet à août 1988. La compilation informatisée, la grille et le traçage ont été faits par Kenting Earth Sciences International Ltd.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

PUBLISHED 1990 PUBLIÉE EN 1990

Canada
Energy, Mines and Resources Canada
Geological Survey of Canada
Énergie, Mines et Ressources Canada
Commission géologique du Canada
Manitoba Energy and Mines

MAP C 21509 G CARTE
ELBOW LAKE
MANITOBA
63 K/15

C 21508/8 G, 63 K/16